



Déclaration préalable de la FCPE

Conseil supérieur de l'éducation du 15 janvier 2026

Monsieur le Président,

Madame la Directrice générale de l'enseignement scolaire,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

La FCPE souhaite, en ouverture de cette séance, rappeler avec force les priorités qui sont celles des parents d'élèves que nous représentons, et exprimer à la fois nos satisfactions, nos attentes et nos inquiétudes quant aux orientations actuelles de la politique éducative.

Tout d'abord, la FCPE se félicite de la fin annoncée des groupes de niveau obligatoires dans les classes de sixième et de cinquième. Depuis leur mise en place, nous n'avons cessé d'alerter sur les effets délétères de ce dispositif : tri précoce des élèves, stigmatisation durable, renforcement des inégalités sociales et scolaires. Sous couvert d'efficacité pédagogique, ces groupes – peu mis en place par ailleurs - ont surtout organisé une sélection qui ne disait pas son nom et fragilisé le principe même du collège unique. La fin de cette obligation constitue donc une victoire pour toutes celles et ceux qui défendent une école inclusive, émancipatrice et fidèle à ses valeurs républicaines. La FCPE restera cependant vigilante quant aux moyens réellement accordés pour accompagner l'hétérogénéité des élèves dans les classes.

Dans le même esprit, la FCPE soutiendra toute proposition visant à rétablir l'enseignement de la technologie en classe de sixième. À l'heure où les enjeux numériques, technologiques, industriels et écologiques sont au cœur des défis contemporains, priver les élèves de cet enseignement dès l'entrée au collège est une aberration. La technologie est une discipline essentielle pour comprendre le monde, développer l'esprit critique, lutter contre les déterminismes sociaux et susciter des vocations. Son retour en sixième est une nécessité pédagogique et politique.

La FCPE souhaite également revenir sur les résultats des élections des représentants des parents d'élèves, publiés tardivement cette année. Nous déplorons ces délais, qui nuisent à la lisibilité démocratique de la seule élection nationale organisée annuellement et à la reconnaissance de l'engagement des parents. Malgré cela, la FCPE demeure la première fédération représentative des parents d'élèves, confirmant la confiance que nous accordent les familles et la légitimité de notre parole dans toutes les instances de l'Éducation nationale. Ce résultat est le fruit d'un engagement militant quotidien, sur le terrain, au plus près des établissements et des réalités vécues par les élèves et leurs familles.

Nous regrettons vivement, par ailleurs, que la campagne nationale d'information sur les élections des représentants des parents d'élèves, pourtant réclamée de longue date par la FCPE et envisagée lors de plusieurs rendez-vous ministériels précédents, n'ait pas eu lieu.

Cette absence est un signal négatif envoyé à la démocratie scolaire. Comment prétendre renforcer la coéducation et la participation des parents comme le souhaite le ministre sans se donner les moyens d'informer largement sur ces élections ? Le manque d'information contribue mécaniquement à l'abstention et affaiblit la représentation des parents, pourtant reconnue comme essentielle par les textes.

La FCPE rappelle que les parents d'élèves sont des acteurs à part entière de la communauté éducative, pas de simples usagers consultés à la marge. Nous continuerons à porter une voix exigeante, indépendante et combative pour une école publique ambitieuse, égalitaire et réellement démocratique.

Je vous remercie de votre écoute.